

REGLEMENT DE LOCATION DE MOBIL-HOME

-Les demandes de location de mobil-home sont ouvertes à partir de fin décembre et jusqu'à la fermeture du camping.

TARIF DE LOCATION

PERIODES	AMICALISTE	FAMILLE	MEMBRE C-O-S
Ouverture à Mai	100 € / semaine	100 € / semaine	100 € / semaine
Juin	125 € / semaine	125 € / semaine	125 € / semaine
Juillet à août	300 € / semaine	375 € / semaine	375 € / semaine
Septembre	125 € / semaine	125 € / semaine	125 € / semaine
Octobre à fermeture	100 € / semaine	100 € / semaine	125 € / semaine

-Possibilité de louer à la journée suivant disponibilité
(Tarifs de semaine divisée par nombres de jours souhaités pour location en semaine et 50% pour le week-end)

-Les tarifs sont identiques pour tous les mobil-home mis en place par l'amicale
(Le paiement est réalisé via notre site internet)

PRIORITES DE LOCATION

- 1- Priorité aux personnels amicalistes actifs
 - a- Pré-réservation de fin décembre à fin janvier
 - b- Attribution des semaines avec les historiques des locations.
 - c- Après validations, paiements sous 15 jours de votre location.
- 2- Amicalistes retraité (demande possibles à partir du 1 février)
- 3- Membres de la famille (ascendant -descendant, frère et sœur)
(Demande possible à partir du 15 février)
- 4- Location ouverte aux membres du C-O-S (à partir du 15 mars).
- 5- Interdiction de sous-louer.
- 6- La demande de réservation doit être faite obligatoirement par notre site internet.